Commune de Fernelmont

Rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

Année 2020

La Commune de
FERNELMONT

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL 2020

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2014	2014	Le 25 avril 2019, le Conseil communal a approuvé la composition de la CLDR, suite à l'appel à candidature. La CLDR comporte 35 membres dont 20 anciens et 15 nouveaux.	Aucune modification depuis son approbation le 19/02/2015
Date des réunions durant l'année écoulée	30 janvier 2020 16 décembre 2020 : envoi d'une newsletter pour tenir les membres informés du suivi du PCDR	**Nombre de présents et excusés**	15 présents et 10 excusés

Réflexion sur l'opération de développement rural

En 2020, l'Opération de Développement Rural de Fernelmont a été impactée par les mesures sanitaires. La CLDR ne s'est réunie qu'une fois. Les deux GT « chemins et sentier » et « patrimoine » n'ont pas pu se réunir. Toutefois plusieurs projets du PCDR ont bien avancé :

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS : Lors de sa séance du 23 juillet 2020, le Conseil communal a approuvé le « projet définitif » ainsi que la convention-réalisation proposée par le SPW DR. Ces documents sont en attente d'approbation par la Ministre compétente. Le point était à l'ordre du jour de la séance du Gouvernement wallon du jeudi 17 décembre.
- CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ : La Commune fait des recherches patrimoniales sur l'ensemble du tronçon de Forville à Franc-Waret.

- ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL : Une note urbanistique, de politique interne, reprenant les grandes lignes d'aménagement du territoire a été rédigée et validée par la CCATM et le Collège. Une note concernant l'obligation de planter des haies lors de constructions en bordure de terrain agricole a été rédigée.
- RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE EXISTANT :
    - La Commune a signé une convention avec Faunes et biotopes pour rencontrer personnellement les agriculteurs et les informer sur les mesures agri environnementales. Bilan très positif
    - La Commune a envoyé un courrier aux riverains des cours d'eau pour les sensibiliser
    - La Commune a engagé un agent constatateur à temps plein
    - Plantations en cours, dont un à la maison de l'enfance à Sart d'Avril (triple haie de protection), place Robu et Saule bastrée
    - Plusieurs projets du budget participatif y contribuent
    - Inscription de la Commune dans la campagne « Yes we plant »
    - Plantations projet éolien
    - Projet de newsletter « environnement » en cours de réflexion
    - Collaborations avec les contrats de rivière
- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : Signature d'une convention pour la réalisation d'animations dans toutes les écoles de la commune pour sensibiliser à une alimentation saine. Nombreuses communications sur la COVID
- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE : En sa séance du 26 novembre 2020, le Conseil communal a approuvé la convention-faisabilité reçue du service extérieur compétent en date du 09/11/2020. Le dossier a été soumis à la Ministre compétente pour approbation. -Des dossiers de demandes de subsides sont en cours d'élaboration pour le système de chauffage avec le GAL. Il s'agit d'un réseau de chaleur bois qui reliera le hall sportif et la Maison rurale polyvalente.
- AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE À MARCHOVELETTE : Les travaux sont terminés.
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE :
    - Le GAL travaille sur un projet de circuit « histoires agricoles » et un circuit « Tumuli ».
    - Le GAL travaille sur un projet d'itinéraires pour les cavaliers.
    - La Commune réfléchit à la création d'itinéraires touristiques et de maillage en même temps afin de favoriser la mobilité douce.

- Le Collège a retenu la proposition de la CLDR de créer un GT patrimoine chargé de proposer un ou plusieurs circuits en collaboration avec le GAL.
- Décision de réfléchir à la création d'une structure type syndicat d'initiative, en 2021

- AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE : 2 bancs, une table et une chaise ont été installés sur la place
- DEVELOPPEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT OFFERT PAR LE CPAS : Les projets initiés précédemment continuent à se développer.
- AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE : La Commune intègre une réflexion sur la signalétique dans le cadre de son travail sur la mobilité
- ETUDE DES BESOINS, EVALUATION ET DEVELOPPEMENT EVENTUEL DE MILIEUX D'ACCUEIL SUBVENTIONNES : Une réflexion est en cours, en collaboration avec le BEP, concernant un soutien aux accueillantes et maisons de l'enfance sur la problématique des langes dans le cadre de la gestion des déchets. Organisation d'ateliers sur l'utilisation de langes lavables.
- DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES : Mise en place d'un nouveau conseil communal consultatif des aînés ; Le budget participatif permet de financer des projets à l'attention des personnes âgées ; Le Conseil des enfants a écrit des cartes aux aînés du home de Marchovelette ; Formations en informatique au coworking
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : Sécurisation des traversées piétonnes via le placement d'un éclairage public spécifique. Achat de radars préventifs et analyseurs de trafic.
- AMENAGEMENT DU BATY DE BIERWART : Les travaux sont terminés
- AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : Un projet a été introduit par des habitants dans le cadre du budget participatif fin 2019 et fin 2020.
- AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE :
    - Participation à la nuit des bibliothèques « un doudou, un livre et au lit » : Distribution de kits aux enfants.
    - Achat de livres (+-1500 livres + dépôts de la province)
    - La réalisation de ce projet a été impactée par la crise Covid : Portes ouvertes de mars annulées ; animations en collaboration avec la Province reportées en 2021 ; Heure du conte annulée.
- AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : Décision de lancer une étude et inscription au budget 2021.
- RENOVATION DES INSTALLATIONS RESERVEES AU FOOTBALL A FORVILLE : Un GT « réflexion sur les infrastructures du foot » a été créé. Une réunion a eu lieu. Les réunions suivantes n'ont pas pu être programmées à cause de la crise sanitaire.

- AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS : Pose de mobilier urbain et d'un terrain de pétanque ; Les clôtures ont été rehaussées.
- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI : Les travaux sont finalisés. Il reste à établir les documents et la charte graphique pour les panneaux didactiques qui seront installés sur le site. Le contenu a été rédigé par l'archéologue.Projet d'appli « geo-quizz » aux tumuli, en cours, en partenariat avec le SPW.Inauguration annulée lors des journées du patrimoine ; reportée en 2021 avec des animations, mais pas dans le cadre des journées du patrimoine (le thème ne convient plus)
- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES : Le GAL suit une formation sur l'open data. La Commune a choisi la thématique de la communication avec les jeunes via le numérique (plateforme,…). Des jeunes ont été interrogés sur leurs attentes. Les infos ont été transmises au GAL. En février, un hakaton va être organisé pour développer une appli appelée FERNELMOOVE à destination des jeunes de la commune.
- CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE : Confirmation de l'octroi de subsides de la FWB pour l'extension de la future école (réfectoire + 3 classes). Le réfectoire prévu dans la future extension pourrait être accessible aux habitants et associations.
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE : Des contacts ont été pris avec les Communes de Rixensart et Viroinval pour avoir des infos sur leur expérience de Commune labellisée « commune étoilée », sans réponse. Eclairage dimmé de 22h à 6h
- RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE DEPLACEMENTS VERS CERTAINS LIEUX PUBLICS : Promotion dans le bulletin communal de la plateforme Carpool plaza permettant de favoriser les covoiturages entre Fernelmontois
- ENCOURAGEMENT A LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVES POUR POTAGERS ET VERGERS PARTAGES : Le CPAS et la Commune ont libéré des terrains pour la coopérative « De La Tige Cointinne » dans le but de soutenir le développement de circuits courts.
- MISE EN PLACE D'UNE MAISON MULTISERVICES DANS LE PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES : Une rencontre avec le BEP a été organisée pour les interroger sur la faisabilité du projet. Ce n'est pas autorisé à NLB. Projet abandonné
- ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX : Projet du GAL en cours ; Projet de halle intégrée à la maison rurale polyvalente.
- CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : Le Collège a accepté la proposition de la CLDR de créer un GT « chemins et sentiers » mais il n'a pas pu se réunir à cause du COVID
- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS : Les travaux à l'ancienne gendarmerie sont en cours.
- AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES QUI LE NÉCESSITENT : Projet d'agrandissement de l'école d'Hemptinne (demande d'éligibilité)

- RÉALISATION D'UN RÉPERTOIRE POUR DONNER DE L'INFORMATION AUX AÎNÉS SUR LES SERVICES EXISTANTS (EN CARACTÈRES LISIBLES) : Ce projet a été retenu dans le cadre du budget participatif fin 2019.
- MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS :
- UNE INFORMATION AUX PERSONNES SINISTRÉES A ÉTÉ ORGANISÉE EN JANVIER 2020.
    - La Cellule GISER de la Wallonie a transmis une proposition de plan d'actions pour 4 sites jugés prioritaires : l'intervention de GISER concerne quatre sites qui ont été particulièrement inondés, à savoir les rues de Leuze, du Cygne à Tillier, la rue du Calvaire à Marchovelette et la rue de Forville à Cortil-Wodon.
    - En 2020, les agriculteurs concernés ont été rencontrés individuellement pour les inciter à mettre en œuvre les solutions proposées, avec le soutien technique de l'asbl Faune & biotopes pour le volet relatif aux aides agroenvironnementales.
    - En 2020, une fascine a été installée sur un terrain agricole au croisement des rues de Forville et de Fontenelle (Cortil-Wodon).
    - Un accord a été trouvé avec M. Mailleux pour mettre en place une solution pérenne visant à réduire considérablement le risque de coulées boueuses/inondations.
    - M. Desmidt (Tillier) s'est engagé à mettre en œuvre les solutions préconisées dans le rapport Giser.
- APPLICATION DE MESURES PRÉVENTIVES ET RÉPRESSIVES VISANT À AMÉLIORER LA PROPRETÉ/ SENSIBILISATION DE LA POPULATION À L'ENTRETIEN DES HAIES ET À L'ENTRETIEN DES ABORDS DE LEUR MAISON (TROTTOIRS, RIGOLE, FEUILLES, NEIGE,…) : La Commune a élaboré un « plan local propreté » qui a été avalisé par la Wallonie et qui est valide jusqu'en 2024.
- AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LE PAE DE NOVILLE-LES-BOIS; ENTREPRISES «NATURE ADMISE » : Les travaux d'aménagement du Thalweg ont débuté en septembre 2020. Le Cheminement a été dessiné. Le revêtement est placé. Le muret de rétention d'eau est en cours d'achèvement. Les plantations seront réalisées très prochainement. Le chantier devrait être finalisé à la fin du 1er trimestre 2021.Ce projet s'étendant du nord au sud du PAE vise à la verdurisation et le développement de milieux diversifiés dans la zone humide existante, la mise en place d'une balade pédestre ainsi que la gestion des eaux pluviales en provenance des entreprises.
- MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU PAEDC (PLAN D'ACTIONS ÉNERGIE DURABLE ET CLIMAT) :
    - La Commune de Fernelmont a répondu à l'appel à projets POLLEC 2020. Le dossier de candidature soumis à la Wallonie comprend 2 projets : l'installation d'une chaudière BOIS au Centre Sportif et Associatif de Fernelmont et l'implantation d'une petite éolienne sur le site du CSAF. Le dossier a été retenu par la Wallonie et un subside de 50.000 euros a été alloué à la Commune de Fernelmont. Les projets définitifs sont à introduire pour le 31 mars 2021 au plus tard.

- Le projet de modernisation du parc d'éclairage public se poursuit en 2020 par la phase 3 qui concerne le remplacement de 277 luminaires à Forville.
- La Wallonie a notifié le subside UREBA PWI octroyé à la Commune de Fernelmont pour la rénovation énergétique (isolation et ventilation) de l'école communale de Bierwart. Les travaux seront exécutés en 2021.
- Le projet de déploiement de thermostats WIFI se poursuit dans les écoles communales (2 écoles – Forville et Hemptinne sont déjà en partie équipées)
- Le projet pilote mené en partenariat avec le GAL relativement à la mise en œuvre d'un système de télérelève dans les bâtiments communaux se poursuit en 2020.
- Le projet de certification PEB des bâtiments publics a démarré en 2020. Un bâtiment (la Maison communale) a obtenu son certificat)

- SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ESPACE DE RENCONTRE ET DE JEUX DE TILLIER : Un courrier a été envoyé au SPW. La limite de vitesse a été revue (DE 70KM/H À 50 KM/H.)
- PLACEMENT DE BANCS DANS LES VILLAGES : En cours dans tous les villages.

La CLDR s'est réunie à 1 reprise :

- Réunion du 30 janvier 2020

La CLDR a effectué le bilan de l'année 2019. Les membres ont reçu des informations sur les projets rentrés dans le cadre de la première édition du budget participatif. Ensuite, ils ont a émis une proposition de programme 2020.

Les membres ont reçu une newsletter le 16 décembre 2020 pour les informer de l'avancement de quelques projets et de la nouvelle circulaire ministérielle relative au Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Propositions de programme pour 2021

Lors de sa réunion du 26 janvier 2021, la CLDR s'est accordée sur la proposition suivante :

Projets à poursuivre ou entreprendre en 2021

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS – Réalisation de l'appel d'offre dès réception de la convention réalisation signée par la Ministre.
- MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE – Mise en oeuvre des actions des axes prioritaires (promotion des mesures agri environnementales, plantations, travail avec les contrats de rivière, travail avec Natagora) ; Installation de panneaux à vocation didactique, de sensibilisation pour les parcelles agricoles et communales sur lesquelles il y aura eu des plantations ou la mise en œuvre de mesures agri-environnementales. Mise en place d'une newsletter.
- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : La Présidente du CPAS va installer un GT chargé d'élaborer un plan d'actions (conférences, passage d'un bus de dépistage du cancer, etc…). La CLDR suggère de pouvoir envoyer un ou des représentant(s) dans ce GT.
- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE, en ce compris un espace « Halle » : Visite d'un projet similaire. Réalisation d'un marché pour la sélection d'un auteur de projet dès réception de la convention.
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE – mise en place d'un GT. Poursuite de la réflexion sur la création d'une structure de tourisme. Création d'une structure type syndicat d'initiative qui pourrait suivre ce projet.
- DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRES ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS
- DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES : Poursuite des formations informatiques.
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ / AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE / CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : Poursuite du projet de « pots fleuris » servant de chicanes.
- AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : travaux et introduction de la phase 3 au budget participatif
- AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE : Achat de livres. Portes ouvertes ; animations en collaboration avec la Province ; Heure du conte
- AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : Réalisation d'une étude

- RENOVATION DES INSTALLATIONS RESERVEES AU FOOTBALL A FORVILLE : poursuite de la réflexion du GT « réflexion sur les infrastructures du foot »
- AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS : Evaluation des demandes actuelles.
- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI - établir les documents et la charte graphique pour les panneaux didactiques qui seront installés sur le site ; Réalisation du géo-quizz. Inauguration.
- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES. Développement de l'application Fernelmoove en février 2021 suite à la consultation des jeunes.
- CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE : réalisation de l''extension de l'école dont le réfectoire pourrait servir aux habitants et associations
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE : Réunion avec Ores et Astronamur.
- ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX : projet de halle intégré au projet de maison rurale polyvalente
- CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : poursuite de la réflexion en interne à l'administration communale et travail du GT de la CLDR
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : Projet pilote de placement de pots plantés pour faire des chicanes, adoptés par les riverains. Le marché a été attribué. Première rue équipée : rue de la libération à Forville
- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS – Inauguration prévue au printemps 2021 à l'ancienne gendarmerie. Introduction de la convention pour le bâtiment rue Mahy en mars 2021.
- RÉALISATION D'UN RÉPERTOIRE POUR DONNER DE L'INFORMATION AUX AÎNÉS SUR LES SERVICES EXISTANTS *(en caractères lisibles)* : projet du budget participatif
- ACTIONS D'INFORMATION DU CITOYEN SUR L'AGRICULTURE, LES PRODUCTEURS ET PRODUITS LOCAUX, DONT ORGANISATION DE RENCONTRES THÉMATIQUES ENTRE AGRICULTEURS ET NON-AGRICULTEURS : projet du GAL
- MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS
- PLAN LOCAL PROPRETÉ
- MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU PAEDC (PLAN D'ACTIONS ÉNERGIE DURABLE ET CLIMAT)
- PLACEMENT DE BANCS DANS LES VILLAGES

Commenté [GJ1]: Demander la liste des travaux de mobilité

<u>Nouvelles demandes de subsides « développement rural » au cours des 3 prochaines années</u>

2021 : RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : Les travaux de rénovation sont urgents vu l'état de détérioration du bâtiment.
2021 : CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ – phase 1 : de Noville à Forville et phase 2 : de Noville à Franc-Waret
2022 : AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE
2023 : AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON

- ***<u>Proposition de GT à réunir en 2021</u>***

La CLDR propose de réunir 2 GT en 2021 :

- GT « chemins et sentiers » pour réfléchir à un maillage de mobilité douce
- GT « circuit patrimoine » chargé d'inventorier les éléments du petit patrimoine à retenir pour créer un circuit de découverte

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 30 janvier 2020 est en annexe.

Commune de Fernelmont

Annexes

Comptes-rendus des réunions de la CLDR

La Commune de
FERNELMONT

Havelange, le 31 janvier 2020

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 30 janvier 2020

Présents :
Anne PARADIS, Vincent DETHIER, Louis LAMBERT, Georges LOGNAY, Michel RODEMBOURG, Etienne PIETTE, Julien LEMAIRE, Vincent MATHIEU, Sylvie TROUSSART-KINET, Lucie BURETTE, André THOMAS, MARC BAUDOIN, Maryse HENEFFE, Anne-Marie PETERS, Liliane CUYPERS
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Christelle PLOMTEUX, Benjamin VERMAUT, Georges DUPONT, Marie-Bénédicte LARIDANT, Ludwig VAN RYSSELBERGHE, Dimitri SIMONS, Jean DELCOURT, Stephan CASTEL, Cannelle CHARLET, Thierry COCQUYT

Absents et non-excusés :
Nicolas HUBERTY, Pierre LICOT, Laurent HENQUET, Louis HOUBOTTE, Nicolas KATCHYNSKY, Xavier STASSART, Laurence GRANVILLE, Roger PENNING, Quentin PURNODE, Julie NELISSE

……

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 septembre 2019

Le compte-rendu est approuvé.

Un membre de la CLDR demande qui fait partie du GT « sentiers », mentionné en page 4, au point 3.8. L'échevin précise que le Collège va créer ce groupe mais qu'il n'est pas encore constitué. Il précise que des membres de la CLDR, des clubs cyclo, du CCCA, etc… en feront partie.

2. Budget participatif

La CLDR reçoit des informations sur les projets qui vont être soumis au vote des habitants du 1er au 29 février. Pour voir les projets, suivre le lien https://participation.frw.be/

Sur les 10 projets rentrés, le comité de sélection en a retenu 9 dont deux qui devaient quelque peu être modifiés par les porteurs d'ici le 1er février, pour pouvoir être soumis au vote. Le projet « des fruits ou un sort » n'a pas pu être retenu car une Commune ne peut pas construire sur terrain privé. Par contre, rien n'empêche les porteurs de rentrer un nouveau projet lors du prochain appel.

La Commune a prévu un budget de 50.000 euros par an pendant 6 ans. Le prochain appel devrait être lancé en mai.

Les membres de la CLDR sont invités relayer l'information. Celle-ci sera diffusée sur le site web communal, via les réseaux sociaux, dans le bulletin communal,…

3. Bilan 2019

Les membres ont reçu le tableau de suivi des projets avec l'invitation. Ils émettent des questions et avis sur les projets suivants :

- CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ

Q : « Dans son PST, la Commune a mis les actions favorisant la mobilité douce en priorité 1. Le projet de création d'un tronçon pédestre et cyliste entre Noville et Forville sur l'ancienne voie du vicinal y est prévu dans les 2 à 4 ans (priorité 2). Le tronçon entre Noville et Franc-Waret a été reporté en priorité 3 (entre 4 et 6 ans). » : N'y a-t-il pas moyen de faire remonter les projets en priorité 1 dans le PCDR ? Ce projet sera-t-il en site propre ?

R : Dans les faits, la réalisation du projet dépend des emprises en cours. Les contacts avec les propriétaires sont en cours mais cela prend du temps. La liaison sera en site propre. C'est d'ailleurs une condition pour pouvoir bénéficier de 80% de subsides.

- ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Q : « Une note urbanistique, reprenant les grandes lignes d'aménagement du territoire, est en cours de rédaction » : qui rédige cette note ?

R : Le Collège a rédigé la note, en concertation avec la CCATM et avec l'aide du service «urbanisme ».

- RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE EXISTANT

Q : « Promotion des mesures agri-environnementales, …… : pour ce faire, la Commune travaillera en partenariat avec la commission agricole ……. Une convention pour 3 ans, avec l'ASBL « faune et biotope » est en cours de signature. Des réunions et des rencontres individuelles avec les agriculteurs sont prévues. » : Pourquoi travailler en partenariat uniquement avec la commission agricole ? Serait-il possible d'inclure des non agriculteurs ?

R : Le partenariat avec « faune et biotope » prévoit des rencontres individuelles avec tous les agriculteurs car, par expérience, on constate que ces entretiens individuels fonctionnent mieux que des réunions collectives et que les mesures agri-environnementales ont davantage succès quand elles sont adaptées à la spécificité de chaque exploitation.
En ce qui concerne l'appel à projet pour lequel 11 communes ont été sélectionnées, dont Fernelmont, il est porté par le collège des producteurs. Il s'agit d'un projet-pilote pour tester un référentiel issu d'un collectif d'acteurs du monde agricole, afin de proposer un outil de 17 actions pour favoriser le dialogue riverains-agriculteurs autour de l'utilisation des produits

phyto en agriculture. (voir https://filagri.be/actualites/utilisation-de-produits-phytopharmaceutiques-referentiel-du-vivre-ensemble/). Lors de la première réunion, seuls les agriculteurs étaient invités.

Deux membres de la CLDR demandent à la Commune d'organiser une réflexion à un niveau « méta », via des réunions rassemblant des membres de la commission agricole, de la CLDR, de la CCATM, du Conseil communal, etc… dans le but de permettre un dialogue.

- AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON

Le représentant du village insiste sur la nécessité d'associer les enfants et adolescents à la réflexion lorsque ce projet verra le jour. Il est essentiel que ce projet corresponde à leurs attentes et pas seulement à celles des adultes

- REAMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIEN HALL DE VOIRIES

Attention, les terres sont polluées sur ce site. Il n'est pas judicieux d'y créer un potager ou un verger.

- CREATION D'UNE HALLE

Il faudrait être très vigilant à l'intégration paysagère du bâtiment.
Plusieurs membres souhaitent que la halle serve à d'autres usagers que la Tige Cointinne.

- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Q : Qu'en est-il des travaux entamés et arrêtés sur les routes régionales à Hingeon et à Forville ? Un passage pour piétons est-il prévu à Forville ? où en est le projet d'éclairage des passages pour piétons ? le SPW mène-t-il une réflexion sur des aménagements visant à ralentir les voitures sur les régionales, comme à Chaumont-Gistoux ? Si on veut favoriser la mobilité lente, ne faut-il pas ralentir les voitures ?

R : Après plusieurs échanges de courrier, la Commune a obtenu un rendez-vous avec le district de Spy, à Forville, pour le placement de potelets. En ce qui concerne les effets de porte, le SPW doit encore remettre un « striage » et une signalisation indiquant le rétrécissement. La création d'un passage pour piétons à Forville est déconseillée car la loi oblige qu'il soit situé dans une zone à 50km/h et à moins de 200 mètres du panneau d'agglomération, et à Forville il n'y a pas de trottoirs à cet endroit. Pour l'éclairage des passage piétons, la commande est passée. Si tout va comme prévu, les travaux devraient débuter fin mars. Le SPW ne mène pas de réflexion globale pour ralentir la vitesse sur les régionales mais une réunion est prévue prochainement pour sécuriser la rue de branchon. La zone de police a introduit une demande pour l'achat d'un radar mais la procédure risque d'être longue.

- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS

Avant de lotir les terrains communaux de Robu, il faudrait consulter les TEC pour négocier le passage de bus, afin de favoriser les transports collectifs.

- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE

Q : Lorsqu'on consulte des responsables de centres culturels, comme à Eghezée, ils signalent qu'une maison polyvalente n'est pas vraiment dédiée à la culture. Ne faudrait-il pas revoir le projet ?

R : Il ne s'agit pas d'un projet de centre culturel mais bien d'une maison rurale polyvalente, à savoir : des locaux polyvalents, dans lesquels il sera possible d'organiser des activités culturelles, mais pas uniquement. Si la commune avait un projet de centre culturel, comme celui d'Eghezée, ce projet dépendrait uniquement de subsides de la communauté Française et ne pourrait pas solliciter de subsides régionaux (développement rural). Dans le cas d'une maison rurale polyvalente, la région et la communauté Française ont une convention pour financer le projet.

- AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF

Q : Combien y aura-t-il de terrains ? Un parking est-il prévu ?

R : La commune a chargé l'INASEP d'étudier un pré-projet. Rien n'est encore défini. Le parking du hall servira aux terrains de tennis.

- EMBELLISSEMENT DES COURS DE RECREATION

Q : Il est étonnant de lire que toutes les cours ont fait l'objet de travaux, vu l'état de la cour de l'école de Bierwart. Y a-t-il quelque chose de prévu ? Est-il envisageable de faire davantage qu'un simple « rebouchage des trous » ?

R : Un budget de 50.000 euro est prévu pour refaire la cour à Bierwart (un raclage et égaliser avant de remettre du tarmac). Par ailleurs, dans le cadre d'un projet pilot de lutte contre la violence et le harcèlement dans les écoles, les enseignants seront associés à une réflexion sur les aménagements à réaliser à Fernelmont 1 et 2.

- RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS

Q : Est-il toujours prévu de garder une salle pour la fanfare et les autres activités ? Est-ce que ce sera compatible avec des logements ?

R : les logements seront situés à côté de la salle. Il faudra être particulièrement attentifs à l'isolation acoustique.

4. Proposition de programme 2020

La CLDR s'accorde sur la proposition suivante :

4. 1. Projets déjà entamés, à poursuivre

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS
- MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE
- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ (via la commission « santé » que la Présidente du CPAS va créer).

La CLDR suggère de pouvoir envoyer un ou des représentant(s) dans cette commission.

- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE, en ce compris un espace « Halle »
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE
- DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRES ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS
- DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ / AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE / CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES
- AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE
- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI
- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES

La CLDR recommande d'associer les jeunes à ce projet.

- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE
- RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE DEPLACEMENTS VERS CERTAINS LIEUX PUBLICS
- ENCOURAGEMENT A LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVES POUR POTAGERS ET VERGERS PARTAGES
- ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX
- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS

4.2. Nouvelles demandes de subsides « développement rural » au cours des 3 prochaines années

2020 : RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS

2021 : CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ – phase 1 : de Noville à Forville

2022 : CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ – phase 2 : de Noville à Franc-Waret

4.3. Proposition de GT à réunir en 2020

Plusieurs GT pourraient se réunir en 2020. La CLDR émet des priorités, sachant que tous ne pourront être mis en place:

1. GT « chemins et sentiers » pour réfléchir à un maillage de mobilité douce	10 voix
2. GT « circuit patrimoine » chargé d'inventorier les éléments du patrimoine à retenir pour créer un circuit de découverte	8 voix
3. GT « initiatives intergénérationnelles » chargé de faire des propositions d'actions et d'en proposer une à concrétiser en 2020	6 voix
4. GT « organisation d'activités intervillages »	3 voix
5. GT « bénévolat », chargé de proposer une action pour permettre aux associations de trouver des bénévoles	3 voix
6. GT « démarches vers les nouveaux habitants/rencontres entre anciens et nouveaux habitants » chargé de faire des propositions d'actions et d'en proposer une à concrétiser en 2020 (en collaboration avec le conseil des aînés)	0 voix

4.4. Autres propositions de projets du PCDR à entreprendre en 2020

Un sondage est effectué auprès des participants afin d'avoir un avis sur l'opportunité d'entamer en 2020 l'un ou l'autre projet restant dans le PCDR.

Les deux projets qui ont été le plus plébiscités sont :

1. Placement d'abribus et, en attendant, d'une dalle de béton aux arrêts de bus pour avoir les pieds au sec (demandé 11 fois)

2. Sécurisation des abords de l'espace de rencontre et de jeux de Tillier (demandé 6 fois)

Pour information :

- Aménagement d'une aire conviviale, de jeux et de sport à Hingeon (demandé 3 fois)
- Placement de bancs dans les villages ; Placement et utilisation de panneaux d'information citoyens ; Examen de l'opportunité de création d'ateliers ruraux (demandés 2 fois)
- Aménagement d'une aire multisports sur la baty de Pontillas ; Réaménagement du site de l'ancien hall de voiries (demandés 1 fois)

5. Approbation du rapport annuel de la CLDR

Chaque année, la CLDR doit remettre un rapport au Conseil communal. Les membres ont reçu une proposition avec l'invitation.

La CLDR approuve le rapport annuel, moyennant le complément de la partie « programme 2020 » (voir point ci-dessus).

Elle marque son étonnement devant la lenteur que prennent certains dossiers et se demande quelles en sont les raisons. C'est d'autant plus révoltant quand il s'agit de projets visant à éviter des accidents sur les routes. Il est regrettable de constater que, souvent, les dossiers sont transmis dans les temps au SPW par la Commune mais que les lenteurs se manifestent au niveau de l'administration régionale et/ou des cabinets ministériels.